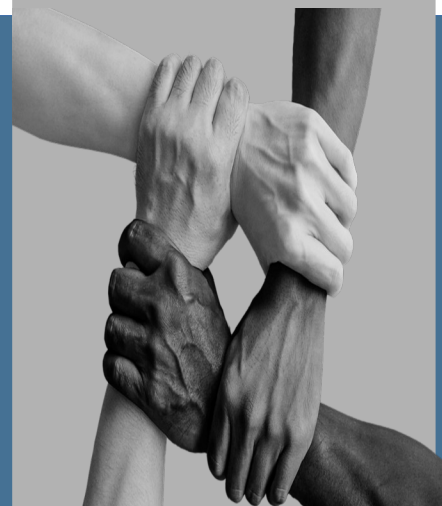


[Quoi de 9 ?]

9 avril 2021

Les 9 infos du mois



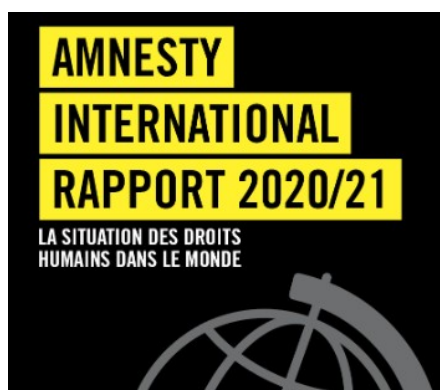
À la [1] : l'audace de dire, le courage d'agir

La pandémie est un grave problème de santé, mais elle pose aussi la question des inégalités et des libertés. L'édition 2021 du Rapport annuel d'Amnesty International sur la situation des droits humains rend compte des difficultés rencontrées cette année dans 147 pays dans le monde.

Il met en évidence que certains dirigeants ont instrumentalisé la situation sanitaire pour amplifier leur répression, la privation de liberté d'expression ou la remise en cause des données scientifiques.

Ces éléments de souffrance s'ajoutent à la mobilisation de toutes celles et ceux présent.e.s en première ligne, souvent les plus modestes, alors que la solidarité internationale, elle, est restée pour beaucoup faible ou inexistante. Cette incapacité à agir collectivement face à un événement majeur pour l'ensemble des pays interroge la possibilité de répondre en commun à une autre urgence qui menace l'ensemble de la planète : celle du réchauffement climatique, pour lequel la France, comme de nombreux pays, n'a pas agi à la hauteur de ses engagements.

Plus qu'une leçon ou une mise en garde, le Rapport annuel d'Amnesty International invite à une prise de conscience, celle de l'audace de dire et du courage d'agir.



Pour retrouver le Rapport annuel : https://centrehenriagueperse.com/2021/04/07/avoir-laudace-de-voir-ce-qui-convient-de-faire-et-le-courage-de-passer-a-laction/?preview=true&_thumbnail_id=2490

Les [Chiffres] à retenir : 1, 2, 3, 4..., les derniers numéros de la Covid-19

1 an déjà que le monde vit la pandémie de Covid-19 et que chaque jour les mauvais chiffres confirment que la situation sanitaire demeure particulièrement préoccupante dans une majorité de pays dans le monde.

Aussi, 2 semaines de vacances scolaires aux mêmes dates et d'une durée identique ont donc été décrétées pour tous les élèves de France, alors que le 2 avril, 229 établissements scolaires (187 écoles, 27 collèges, 15 lycées) et 11 272 classes étaient fermés.

C'est donc à un 3^e confinement que sont soumis les Français.e.s, même s'il diffère largement du premier (il y a un an) et se rapproche davantage de celui de novembre 2020.

Il devrait officiellement durer au moins 4 semaines et les mesures de déconfinement progressives sont en cours d'élaboration pour le mois de mai.

Ainsi, à partir du 5 avril, les déplacements inter-régions sont interdits sauf motifs impérieux. Les rassemblements de 6 personnes en extérieur sont également interdits.

Le ministre de la Santé craint un pic du nombre de malades atteints par la pandémie d'ici 7 à 10 jours.

Le taux de positivité des tests est de 8%. Plus de 9,5 millions de personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin, dont 90% des résidents en Ehpad.

Il est possible de se déplacer, se promener, s'aérer ou faire du sport sans limitation de durée, dans un rayon de 10 km autour de son domicile.

...

Dans ce numéro

Dire et agir	1
1,2,3...19 : Covid !	2
Le syndicalisme au tournant du XXI ^e siècle	3
Cadres et corps dans l'administration	4
École et numérique	5
Métiers d'Arts	6
Syndicalisme et environnement	7
À voir, à lire, à écouter	8
À l'agenda	9

Recherche - Formation
Histoire sociale

CENTRE HENRI AIGUEPERSE



Le saviez-vous ?

Les grands corps remontent à l'Ancien Régime. La Cour des comptes, mais aussi les Eaux-et-Forêts remontent aux Capétiens; le Conseil d'État s'affirma sous la Monarchie absolue. La Révolution française a mis fin à la vénalité des charges mais pas aux grands corps que le Consulat et l'Empire ont reconstitués. De l'Ancien régime, nous avons conservé les Ponts-et-Chaussées (1716); de l'Empire, le corps des mines (1810). Quant à l'Inspection générale des finances, réellement constituée sous la Restauration, elle a rejoint la cour des grands corps à partir du milieu du XIXe siècle. La situation des «*bas fonctionnaires*» a, elle, évolué beaucoup plus lentement.



Du côté de la [Recherche]: le monde change... et le syndicalisme ?

Après une période de profond affaiblissement, les organisations syndicales françaises se maintiennent à un niveau faible et inégal selon les secteurs professionnels, les catégories socio-professionnelles, les âges des salarié.e.s.

Longtemps, le syndicalisme a voulu voir dans des causes externes les raisons de sa fragilisation: l'individualisme grandissant, le refus des décideurs du dialogue et de la démocratie sociale, la remise en cause des acquis, la mondialisation capitaliste et libérale...

La prise de conscience de causes internes qui est aussi à prendre en compte a été tardive.

Pour approfondir

<https://centrehenriaiguerse.com/2021/04/01/le-syndicalisme-au-tournant-du-xxie-siecle/>

Elle révèle à la fois la nécessité de repenser "le logiciel idéologique" tant sur les aspects économiques, les relations au travail mais aussi sur les manières d'agir, la construction de propositions, le renouvellement des modes d'actions.

Elle s'appuie sur la notion de proximité, géographique, mais aussi culturelle, intellectuelle, avec des responsables syndicaux auxquels les salarié.e.s peuvent s'identifier.

Elle doit aussi prendre en charge la richesse de ses militant.e.s et leurs nouveaux modes d'engagement, ainsi que le développement d'une démocratie interne plus participative.

C'est notre [Histoire]: Corps et cadres, bases de structuration de l'administration publique

La Fonction publique s'est d'abord construite par le haut avec les grands corps administratifs et techniques. L'emploi de «*cadre*» s'est progressivement développé comme mode d'organisation tout au long du XIXe siècle, et s'est précisé et complexifié sous la IIIe République, même si aucun texte législatif ne vient le définir jusqu'à la loi du 19 octobre 1946. Luc Bentz propose ici une première partie de cette structuration des agents publics.



Pour en savoir plus :

<https://centrehenriaiguerse.com/2021/03/30/corps-et-cadres-i-le-cadre-couteau-suisse-de-ladministration-1800-1945/>

Pour se [Former]: l'École à l'ère du numérique

Si la question du numérique et de l'École a pris une acuité toute particulière en cette période de pandémie, la situation sanitaire a essentiellement amplifié et révélé une réalité déjà connue. Une Éducation nationale à la fois réactive créant des outils pertinents mais mal préparée et incapable d'accompagner et de former ses personnels.

Le constat du CESE conduit à inviter à réagir et à faire entrer réellement l'École dans l'ère du numérique, dans toutes les situations d'enseignement. Pour cela le Conseil émet 15 préconisations pour y parvenir.



Pour en savoir davantage :

<https://centrehenriaiguerse.com/2021/03/29/lecole-a-lere-du-numerique-lavis-du-cese/>

Un peu de [Culture(s)] : se former aux arts

Du 6 au 11 avril 2021, se déroule la 15^e édition des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), autour du thème « *Matières à l'œuvre* ». L'occasion de donner un éclairage sur la formation artistique.

En effet, si aucune formation n'est requise pour être artiste, le passage par une école aide autant dans les apprentissages techniques que dans la construction d'une sociabilité artistique.



Des écoles qui sélectionnent largement, qui méritent des critiques mais qui permettent aussi un meilleur équilibre femme-homme.

Pour en savoir plus : <https://centrehenriagueperse.com/2021/04/06/artiste-ca-sapprend/>



Chez nos [Voisins] et dans le [Monde] : syndicalisme et environnement

Certes, elles sont conscientes des enjeux de transformations climatiques et volontaires pour être des actrices progressistes de la transition, mais les organisations syndicales restent encore trop largement sur des positions rhétoriques. La priorité à la sauvegarde de l'emploi conduit souvent au statu quo de peur que les évolutions soient destructrices d'emplois.

Il est donc indispensable d'aller plus loin et d'envisager une transition qui soit à la fois écologique, politique et sociale.

Une volonté partagée par la Confédération Européenne des Syndicats (CES) pour qui des alliances doivent être des priorités afin d'être plus forts ensemble et peser sur les décisions, la réduction des inégalités et la justice sociale.

Il s'agit d'accompagner également les mutations du monde du travail en pensant comment répartir différemment le temps de travail, le type d'emploi ainsi que les revenus. Mais aussi de fournir aux travailleurs les compétences nécessaires pour construire leurs parcours de reconversion et participer à l'intelligence collective indispensable pour inventer des solutions d'avenir.

« Donc en environnement il devrait y avoir des représentants en prévention, on devrait faire de la sensibilisation, de la formation des travailleuses et des travailleurs comme on a fait traditionnellement en santé et sécurité ».

Laurence Cazabon-Sansfaçon, Diane-Gabrielle Tremblay et Carolyn Hatch chercheuses au Québec

Pour prolonger :

<https://centrehenriagueperse.com/2021/04/02/quel-est-le-role-des-syndicats-face-aux-changements-climatiques-du-21eme-siecle/>

À [Voir], à [Lire], à [Écouter]



Le podcast du Réseau Éducation Populaire



<https://podcast.ausha.co/reseau-education-populaire/>

Du 12 au 14 avril 2021

Pluralité de contextes, pluralité d'évaluations en éducation : quelles interactions et quels enjeux?

Ce colloque de l'ADMEE-Europe propose de mettre en discussion et d'apporter un regard croisé des chercheuses et chercheurs sur la complexité et la pluralité des évaluations dans des contextes pluriels en interaction. Les travaux présentés viseront à débattre des enjeux transversaux suivants :

- identifier l'impact des différents contextes pluriels au niveau macro, méso et micro sur l'évaluation et inversement ;
- modéliser les relations et interactions entre les contextes et les différentes formes d'évaluation ;
- rendre compte des éventuelles tensions et transformations liées à la relation ou à l'interaction entre contextes au regard d'enjeux évaluatifs ;
- comprendre les mécanismes pouvant expliquer l'impact réciproque entre contextes au regard d'enjeux évaluatifs.

<https://admee2021gp.sciencesconf.org/...>

Les 06 et 07 mai 2021

Fabrique politique de l'École, fabrique scolaire du politique : dynamiques et effets du gouvernement de l'institution scolaire

Tout en faisant un point d'étape, ce colloque vise à travailler sur des chantiers de recherche. Dans cette optique, il est possible de retenir une approche d'ensemble questionnant les conditions et les effets politiques du gouvernement de l'institution scolaire, en particulier dans les premier et second degrés. Cette perspective invite à ne pas voir l'École comme une entité réifiée, mais plutôt à décomposer les espaces et les acteurs qui font sa chair et à restituer les chaînes d'interdépendances qui les relient. Le parti pris d'une approche résolument empirique a vocation à armer l'analyse des opérations symboliques et pratiques qui façonnent une institutionnalisation permanente dans laquelle prennent corps des processus de gouvernement auxquels participent tout autant les agents de l'institution – des sommets de l'État aux espaces locaux – que les acteurs périphériques – spécialisés ou non – et les publics.

IEP d'Aix-en-Provence

Le 9 de chaque mois, c'est
[Quoi de 9?]



Le Centre de Recherche, de Formation et d'Histoire sociale de l'UNSA Éducation

Pour tout contact :

Denis Adam

Délégué général

Centre Henri Aigueperse

87bis, avenue Georges Gosnat

94200 Ivry-sur-Seine

Téléphone : 07 70 74 33 33

Courriel :

centrehenriaigueperse@unsa-education.org

Retrouvez-nous sur notre site :

<https://centrehenriaigueperse.com>

Laïcité : et après l'Observatoire ?

Annoncé en décembre 2003, créé par décret en mars 2007, mais seulement installé en avril 2013 après la nomination des 23 membres qui le composent, la suppression de l'Observatoire de la Laïcité semble être actée.

Structure consultative et indépendante, chargée à la fois de conseiller le gouvernement quant à l'application de la laïcité et d'accompagner sa mise en œuvre auprès des acteurs de terrain, l'Observatoire pourrait être remplacé selon les propos de la ministre déléguée chargée de la Citoyenneté Marlène Schiappa par une « administration de la laïcité » et un « Haut Conseil à la laïcité ». Après l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020, le Premier ministre avait déjà justifié cette "évolution" par le fait qu'un Observatoire de la Laïcité « ne peut pas se contenter de publications de rapports et de guides pédagogiques pour accompagner l'action du gouvernement ».

Les dirigeants de l'Observatoire ont fait l'objet de critiques sur une supposée « complaisance » avec certains ennemis de la laïcité. Sous leur direction, l'Observatoire a néanmoins produit de très nombreux outils d'analyse et de formation essentiels, et a recommandé ou accompagné des modifications législatives et réglementaires importantes.

De nombreuses voix craignent que cette disparition marque la fin de « toute autorité indépendante, toute possibilité de critique possible de l'exécutif ou de médiation », comme le dénonce l'historien et fondateur de la sociologie de la laïcité, Jean Baubérot, cosignataire avec d'autres intellectuels et acteurs associatifs d'une tribune publiée le 31 mars dernier dans Le Monde. L'UNSA ne dit pas autre chose lorsqu'elle « réfute l'idée d'une structure qui perdrait toute indépendance et autorité si elle était réduite à porter la parole du gouvernement en matière de laïcité et prône le maintien en l'état de la constitution et du fonctionnement de l'Observatoire de la Laïcité ».

N'avons-nous pas un Président qui s'était promis de réconcilier les Français.e.s ? Pour cela il faut être ferme face aux ennemis de la République, les combattre, rappeler et faire vivre nos valeurs et nos principes. Mais il faut chercher également comment la laïcité peut être un principe réconciliateur, pacificateur, émancipateur.

À ré-écouter :

<https://www.unsa-education.com/Webinaire-La-laicite-a-l-ecole-podcast-et-video>